

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

040-2018

Calais, le 19 septembre 2018

M PROBST Jean-Benoît (Président)

24 quai du Danube 62 100 CALAIS.

Et

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)

155 rue Duguay-Trouin 62 100 CALAIS.

Monsieur Le Préfet du Pas de Calais

Rue Ferdinand Buisson

62020 ARRAS.

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le Compte Rendu de la dernière réunion de notre Association de défense des riverains de la « voie mère » à Calais.

Notre Association a été créée en juillet 2018 et est destinée à rassembler les Calaisiens qui sont en droit de garder leur tranquillité, face à la circulation des trains de marchandise de l'autoroute ferroviaire et le projet de modernisation de la voie « mère », que SNCF Réseau est chargé de mettre en oeuvre pour traverser Calais à grande échelle, dans le cadre de Calais Port 2015.

SNCF et ses exploitants prévoient en effet le passage jusqu'à 30 trains par jour, soit un train toutes les 52 minutes sur cette voie urbaine absolument pas conçue pour un tel trafic. Pour les Calaisiens confrontés à cette gêne très importante, cette idée de faire traverser toute la ville de Calais par du ferroutage, à une telle fréquence est inimaginable.

Les riverains qui ont exprimé leurs vives inquiétudes, lors des réunions de concertation publique qui ont eu lieu au printemps dernier s'attendent à ce que les pouvoirs publics agissent activement, à leurs côtés, pour préserver leur cadre de vie, leur bien-être et leur santé.

Les convois passant actuellement provoquent déjà des nuisances importantes, telles que vibrations, bruit, tremblements, poussières, fissuration des maisons. La baisse de la valeur patrimoniale des biens immobiliers est conséquente.

C'est pourquoi, nous désirons être associés aux divers travaux, commissions et délibérations, afin d'améliorer la situation actuelle et future.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire



PJ : CR de réunion du 11/09/2018